

COMMUNE DE DURTAL

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

**Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal, concernant
une mission d'étude de sol dans le cadre du projet de construction d'une maison de
santé pluridisciplinaire**

Le Maire de la Commune de DURTAL,

Vu le code de la commande publique,

Vu les recommandations de la Direction des Affaires Juridiques,

Vu les délégations du maire attribuées par le conseil municipal du 21 mars 2026,

Vu le rapport établi par la société Certysol en date du 26 janvier 2026, mettant en
évidence des aléas et incertitudes relatifs à une éventuelle pollution des sols,

Vu la nécessité d'évaluer la qualité environnementale des sols du site concerné,

Vu le devis de l'entreprise Bureau Veritas pour un montant de 9 340,00€ HT soit
11 208,00 € TTC en date du 19 février 2026,

Vu le devis de l'entreprise ADX Group pour un montant de 3 100,00 € HT soit
3 720,00 € TTC en date du 16 mars 2026,

Vu le refus de l'entreprise BC Sol en date du 16 mars 2026,

Considérant que la Commune projette la construction d'une maison de santé
pluridisciplinaire, nécessitant la réalisation d'une mission d'évaluation
environnementale afin de vérifier la compatibilité des sols et sous-sols avec
l'accueil de cette nouvelle construction, conformément à la norme NF X 31-620-2,

Considérant qu'il y a lieu de confier à une entreprise spécialisée une mission
d'étude de sols comprenant un diagnostic complet de pollution des sols (études et
sondages),

DECIDE

Article 1 : Le Maire de la commune de Durtal, a décidé d'attribuer une mission
d'étude de sol dans le cadre du projet de construction d'une maison de santé
pluridisciplinaire, pour un montant de 9 340,00 € HT soit 11 208,00 € TTC à
l'entreprise Bureau Veritas 4 Place des Saisons 92400 Courbevoie

Article 2 : Le Maire de la commune de Durtal, la directrice générale des services de la commune de Durtal, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Durtal, le 03 avril 2026
Le Maire, Stéphanie GOHIER

